

## Avis de constitution

### SOCIETE « EMERAUDE GLOBAL »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON Cité  
SIDECI-IROKO VILLA LOT 154, SECTION CL et Parcelle  
364, Lot 154, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 26/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMERAUDE GLOBAL »

Objet :

- 1- Entretien d'espaces verts et bâtiments ;
- 2- Rénovation et tous travaux de bâtiments ;
- 3- Dératisation ;
- 4- Commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON Cité  
SIDECI-IROKO VILLA LOT 154, SECTION CL et Parcelle 364,  
Lot 154, Ilot 1

Dirigeant(s) Mme THEA DEBORAH EPOUSE LOKPO  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12294 du 10/11/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80089/GTCA/RC/2023 du 10/11/2023

